



L'écho Marollais

Votre mensuel d'information municipale

Fev
2022
150^{ème} !

AGENDA (manifestations sous réserve des conditions sanitaires liées au CORONAVIRUS)

 port du masque obligatoire  passe vaccinal obligatoire

VENDREDI 28 JANVIER [ANNULATION]

VOEUX DU MAIRE

En raison des conditions sanitaires, la cérémonie des voeux du Maire est annulée. Vous pouvez retrouver les voeux de Monsieur le Maire sur le site internet de la Ville.

SAMEDI 29 JANVIER À 20H  

SALLE DES FÊTES

AUDITION DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Audition des élèves de l'École de Musique le samedi 29 janvier 2022 à la salle des fêtes de Marolles à partir de 20h. Si les conditions sanitaires le permettent.

DIMANCHE 30 JANVIER À 9H30  

SALLE DES FÊTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE HISTOIRE ET PATRIMOINE

Notre Assemblée Générale se tiendra le 30 janvier exceptionnellement cette année avec le respect des consignes sanitaires. L'équipe d'Histoire et Patrimoine.

DIMANCHE 6 FÉVRIER À 16H   

SALLE DES FÊTES - GRATUIT

EMFEST 2022 - KALACH STORY par la CIE BARODA

Un fusil d'assaut AK 47 (la kalachnikov) prend une forme humaine et raconte son histoire. Kalach est accompagné d'un comparse nommé Le Boy, son serviteur. Kalach a un plan : répandre la cupidité et la violence en Afrique, générer la misère et la faim jusque dans les zones les plus propices au développement. Une femme se lève par la danse et par les mots à l'extrême violence du propos...

À 15h30, une exposition des Amis du Jumelage vous est proposée.

MERCREDI 09 FÉVRIER À 14H30  

Atelier philosophique jeunesse « Être différent, ça veut dire quoi ? » à 15h avec le Théâtre de Brétigny en amont du spectacle « Jean-Pierre, lui et moi ». Sur réservation à la médiathèque.

JEUDI 10 FÉVRIER 9H45 ET 10H30  

MÉDIATHÈQUE

Minoucontes, contes de bébés lecteurs sur le thème de l'hiver avec le RPE (ex-RAM).

VENDREDI 11 FÉVRIER

CENTRE MANDELA À BRÉTIGNY 

RÉUNION ALPHABETA 

En soirée, les formateurs se retrouveront pour une nouvelle réunion conviviale de « partage d'expériences ».

Inscriptions par mail : alphabeta91220@gmail.com

VENDREDI 11 FÉVRIER À 20h30  

SAMEDI 12 FÉVRIER À 15H

SALLE DES FÊTES

LA COMPAGNIE DU FAUGA vous présente « La folle histoire du théâtre ». De Cro-Magnon à nos jours, et même au-delà, des scènes, drôles, représentent ce que devait être le théâtre à ces époques.

Entrée libre participation au chapeau.

SAMEDI 12 FÉVRIER À 14H30  

MÉDIATHÈQUE

Atelier philosophique sur le thème de la vérité avec Alexandre Georgandas.

DIMANCHE 13 FÉVRIER À 16H  

SALLE DES FÊTES

JEAN-PIERRE, LUI ET MOI

Comment vivre avec un frère handicapé ?

Thierry incarne avec dextérité une véritable galerie de personnages : son frère extraordinaire mais aussi ses parents, le médecin de famille ou l'éducateur. Un mélange singulier d'humour, de pudeur et de simplicité qui retrace dans une très grande justesse de jeu les grandes étapes comme les petites anecdotes de leur relation fraternelle.

Tarifs : Plein : 8 € / Réduit : 5 € / Enfant : 4 €

JEUDI 17 FÉVRIER À 14H30  

MÉDIATHÈQUE

Conférence vidéo UTL sur l'agroécologie

SAMEDI 26 FÉVRIER À PARTIR DE 10H  

COSEC - TOURNOI DE CORNHOLE

La manifestation est ouverte à tous, au tarif de 10€. Venez jouer et vous amuser !

Plus de renseignements et inscriptions au 06 59 51 94 59 ou sur <https://fb.me/e/1tRYOU5Ur>

ATELIER « BIEN DANS SON ASSIETTE » À LA RPA

Présentation et inscription (5 séances) mercredi 16 février à 10h
Échange autour d'une alimentation équilibrée avec des conseils et astuces pour cuisiner sans se ruiner. **De quoi aiguiser les papilles !**

VESTI'AID (à côté de la salle des fêtes) 

de 14h30 à 17h

5 février VENTE

19 février DEPÔT-VENTE



- **Depuis le 24 janvier 2022**, le passe vaccinal est requis pour accéder aux établissements recevant du public (bars, restaurants, activités de loisirs tels que cinémas, musées, médiathèques, théâtres, enceintes sportives, salles de sport, salles des fêtes, salles de spectacle...), foires, salons professionnels, grands centres commerciaux (sur décision du préfet), transports interrégionaux (avions, train, bus), **à partir de 16 ans.**

Le passe vaccinal est considéré comme valide :

- Si vous avez reçu les deux doses de vaccin, à condition de faire **un rappel vaccinal dans les 4 mois*** (7 mois jusqu'au 15 février*)
- Si vous n'êtes pas vacciné et que vous avez été infecté par la COVID-19 : votre passe vaccinal est valide **11 jours après le test positif pour une durée de 6 mois.**
- Si vous avez reçu une première dose et que **vous vous engagez à recevoir la deuxième dose**, votre passe vaccinal est valide sur présentation d'**un test négatif de moins de 24h.**
- Si vous avez été infecté par la COVID-19 plus de 15 jours après la première dose, votre passe vaccinal est valide, à condition d'effectuer **votre rappel vaccinal dans les 6 mois.**

Plus d'informations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

- **Un centre de dépistage de la COVID-19 (test antigénique) vous accueille sans rendez-vous au 2 rue Eugène Brou du lundi au vendredi de 15h à 19h et le samedi de 10h à 12h.**

INFOS MUNICIPALES

FERMETURE DES STRUCTURES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

- Mairie fermée le 15 février de 13h30 à 14h30.
- Médiathèque fermée le samedi 29 janvier après-midi de 14h30 à 17h

Rappel : les démarches en mairie se font sur rendez-vous.

INFOS PRATIQUES

FACILITER LA SORTIE DE LA GARE

Actuellement, 4 portillons sur 6 sont dans le sens de la sortie, ce qui génère une file d'attente pour sortir de la gare. Nous avons donc profité d'une réunion avec le directeur de la ligne C pour demander d'optimiser les portillons pour réduire cet embouteillage, survenant notamment lors du retour le soir des trains venant de Paris.

POSE DE CLIMATISATION, POMPE À CHALEUR : LA RÉGLEMENTATION À RESPECTER

Si vous souhaitez installer une pompe à chaleur ou un système de climatisation qui sera visible sur votre façade, **vous devez établir une déclaration préalable auprès du service urbanisme de la mairie.**

Si l'installation est au sol et si l'emprise au sol est supérieure à 5m², il faudra également faire une déclaration préalable.

Au regard du droit civil, le demandeur doit s'assurer que son installation ne créera pas de troubles du voisinages (bruit).

PENSÉES DU MOIS DE FÉVRIER :

« *Aimons la goutte qui fait déborder le vase, c'est grâce à elle que commence le changement.* » - Auteur inconnu

MARCHÉ D'ARPAJON

La navette vers le marché d'Arpajon est disponible les vendredis 11 et 25 février 2022. Départ devant la mairie à 9h et retour vers 11h15



Rejoignez-nous sur Facebook en vous abonnant à notre page : @marolles91.

INSTALLATION DE CAMÉRAS DE

SURVEILLANCE : LA RÉGLEMENTATION

Selon l'article 9 du code civil et l'article 226-1 du code pénal, un particulier peut installer des caméras à son domicile pour en **assurer la sécurité**. Ces dispositifs ne sont pas soumis aux règles de la protection des données personnelles seulement s'ils sont limités à la sphère strictement privée. **Il est interdit de filmer les propriétés voisines. Quant à la voie publique, il est possible de la filmer en respectant les conditions de la CNIL et en faisant une déclaration en préfecture.**

PRÉ-INSCRIPTION POUR LES ÉCOLES

La pré-inscription pour la rentrée 2022 pour les petites sections de maternelles (enfants nés en 2019) se fera à compter du lundi 21 février 2022 uniquement sur rendez-vous. Les écoles sont sectorisées avec une zone mixte. Prenez rendez-vous auprès du service enfance soit par mail sur enfance@marolles-en-hurepoix.fr soit par téléphone au 01.69.14.14.40. Il faudra vous munir d'un justificatif attestant que vous habitez à Marolles (factures liées au domicile), du carnet de santé de l'enfant et de votre livret de famille ou copie intégrale d'acte de naissance.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales pour voter aux élections présidentielles et législatives :

- en ligne ici : <https://bit.ly/33JJW00> (jusqu'au 2 mars)
- en mairie **jusqu'au 4 mars** sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité (**prise de rendez-vous obligatoire** et en indiquant la commune à radier)
- par courrier **jusqu'au 4 mars** adressé en mairie ou par courriel à l'adresse elections@marolles-en-hurepoix.fr, en joignant un justificatif de domicile (en indiquant la commune à radier)

INFOS ASSOCIATIVES

CHORALE INTERPAROISSIALE

La Chorale Interparoissiale Saint Georges Saint Martin vous propose d'animer vos célébrations telles que les baptêmes, les mariages, les messes, les anniversaires, ou les funérailles. Contact : **au presbytère le samedi de 10h à 12h.**
Tel. 06 10 91 94 80

ALPHABETA

Habitants de Marolles, vous maîtrisez bien le français et disposez d'un peu de temps libre, rejoignez les formateurs de l'antenne Alphabeta de Marolles pour enseigner le français à des adultes étrangers en demande d'apprentissage. Au fil des mois, en plus de vous sentir utile, cette activité vous donnera la joie de voir votre apprenant progresser et permettra de riches échanges de culture et de connaissances.

Plus de renseignements sur notre site : alphabeta91.com

USM ATHLETISME

Rejoignez l'USM Athlétisme si dans vos nouvelles résolutions 2022 vous avez coché les cases X sport (course à pied et marche nordique) et X remise en forme (renforcement musculaire)

Pour les coureurs, nous vous attendons **les mardis et jeudis à 19h** (VMA et fractionné) au stade de Marolles et **tous les samedis à 9h30** (horaire d'hiver) pour la sortie longue.

Chaque dimanche matin, il est proposé un renforcement musculaire (9h00 au gymnase). Tous les bénévoles sont les bienvenus pour le bon déroulement de **La Marollaise 2022 (14 mai)**, par avance merci à tous! Signalez vous dès à présent sur : www.usmathlétismemarolles.fr

MJC

Les « Randos du mois » :

Retrouvez nos randonneurs pour deux circuits :

- **Le 13 février**, randonnée de 12 kms au départ de Soisy sur Ecole : une visite de la verrerie est prévue à la fin du parcours.
- **Le 27 février**, randonnée de 15 kms au départ de St-Chéron.

Dessin Peinture Adulte : la MJC recherche toujours un professeur pour cette activité. Les élèves, très motivées, se retrouvent chaque semaine pour travailler en autonomie sur leurs créations. Elles espèrent qu'un nouveau professeur viendra les guider pour peaufiner leurs oeuvres. Pour plus d'informations, contactez-nous par mail : mjc.marolles@orange.fr